

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 21/04/2016

Référence
2016-24

Objet de la délibération
Validation du plan de financement relatif à l'animation du réseau des Petites Cités de Caractère

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	16	24

Date de la convocation
14/03/2016

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2016 et le 21 avril à 19 heures, le Comité Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Chaumont, siège social du Syndicat.

**Présents :** Mmes : GUILLEMY Christine, HENRISSAT Martine, ROSSIGNEUX Yvette.

MM : ANDRE Michel, BOICHOT Jacky, CLOSS Patrice, COMBRAY Dominique, COSSON Claude, EMERAUX Stéphane, GILLET Jacky, GUY Bernard, LEFEVRE Patrick, MARTINELLI Stéphane, MENET Michel, ROY Jean-Yves, VOIRIN Patrice.

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mmes : LAVOCAT Marie-Claude à ROSSIGNEUX Yvette, JOFFROY Marie-France à Jean-Yves ROY, RETOURNARD Bernadette à COMBRAY Dominique.

MM : BABOUOT Pascal à GUILLEMY Christine, COGNON Didier à MARTINELLI Stéphane, LACROIX Nicolas à BOICHOT Jacky, MAILLOT Denis à VOIRIN Patrice, WATREMETZ Jean-Marie à MENET Michel.

**Excusé(s) :** Mme NEDELEC Anne-Marie, MM : HASELVANDER Jonathan, VIARD Patrick.

**A été nommé secrétaire :** Jean-Yves ROY

### Validation du plan de financement relatif à l'animation du réseau des Petites Cités de Caractère

**VU** l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

**VU** les statuts dudit Syndicat,

**CONSIDERANT** l'alinéa 1 de l'article 2 des statuts dudit Syndicat disposant que le Syndicat exerce de plein droit « l'élaboration d'un projet de territoire dans le but de favoriser un développement équilibré et durable du territoire »,

**CONSIDERANT** que la création du Syndicat au 1<sup>er</sup> janvier 2016 a entraîné de facto le transfert des

compétences du Pays au Syndicat,

**CONSIDERANT** la convention culturelle régionale triennale 2014-2016 dont l'objectif premier est la valorisation du patrimoine à travers le label « Petites Cités de Caractère ».

**SUR PROPOSITION** du Président, de solliciter la subvention conformément au plan de financement ci-dessous, concernant l'animation du réseau des Petites Cités de Caractère:

DEPENSES	TTC	HT	RECETTES	
COMMUNICATION <i>(flyers, affiches...)</i>	4 500 €	3 600 €	<b>LEADER (64%)</b> <b>Conseil régional (16%)</b> <b>SM Pays de Chaumont (20%)</b>	9 702 € 2 426 € 3 032 €
ANIMATION <i>(frais artistiques et intervenants)</i>	7 500 €	7 060 €		
SENSIBILISATION <i>(visites, animations contées, conférences-balades, ateliers pratiques)</i>	4 500 €	4 500 €		
<b>TOTAL</b>	<b>16 500 €</b>	<b>15 160 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 160 €</b>

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**Le Syndicat Mixte du Pays de Chaumont décide à l'unanimité / majorité par vote à main levée**

**(Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0)**

1° D'approuver le projet et le plan de financement

2° D'autoriser le Président à solliciter les subventions

Fait et délibéré à l'Hôtel de Ville de Chaumont, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Stéphane MARTINELLI

*Certifie sous sa responsabilité le caractère  
exécutoire de la présente délibération.*

Le 27 AVR. 2016  
Mairie de la Haute-Marne